



# PROJET ASSOCIATIF 2022 - 2026





## AVEYRON

Institut Médico Éducatif (IME) « Les Capitelles »

EAM - Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) « Isabelle Marie »

EANM - Foyer de Vie (FDV) « Isabelle Marie »

Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) « Les Capitelles »

## TARN

EANM - Foyer de Vie (FDV) - Internat « Cantaussels Montfloures »

Nissan-lez-Ensérune

Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT - SA ESAT) « Les Ateliers Via Europa »

Bédarieux

Thézan-lès-Béziers

Béziers

Vendres

Sauvian

Entreprise Adaptée (EA) « Les Ateliers Via Europa »

## AUDE

## HERAULT

EAM - Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) « Montfloures »

EAM - Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) « Montfloures »

EANM - Foyer de Vie (FDV) - Externat « Cantaussels Montfloures »

EANM - Foyer d'Hébergement (FH) « Séverine »

Siège Social « Apeai Ouest Hérault »

Institut Médico Éducatif (IME) « Les Hirondelles »



**Philippe CABUT**  
Président

## Mot du Président

« Notre Association souhaite s'engager dans les nouveaux défis qui se présentent aujourd'hui aux responsables associatifs que nous sommes.

Nous devons sans cesse réaffirmer nos positions, dans un contexte de mutation des politiques publiques et économiques qui pose la question de la réorganisation du médico-social.

Notre mission de gestion, au service de la solidarité associative, doit positionner notre Association comme un partenaire incontournable des collectivités pour le territoire Ouest Hérault. »

# Sommaire

---

## Présentation générale

---

**Accompagner chaque personne** en situation de handicap pour qu'elle puisse être actrice dans tous les aspects de sa vie et de son parcours

---

**Affirmer notre modèle associatif parental** pour développer une politique employeur responsable, attractive et participative

---

**Développer sur le territoire** notre action militante, familiale et renforcer notre représentativité

---

**Mobiliser et développer notre capacité d'action territoriale** et renforcer notre influence pour porter une offre diversifiée et innovante

---

# Notre histoire

L'A.P.E.A.I. du Biterrois a été créée en 1979. Elle fut le fruit d'une mobilisation des parents et s'est ouverte à la cooptation des amis membres.

Faire reconnaître l'existence du handicap mental auprès des pouvoirs publics, se substituer aux manques de structures d'éducation adaptée par la formulation de réponses nouvelles, pallier à l'isolement et au repli des familles concernées, telles ont été les motivations premières des fondateurs.

Elle est ainsi l'émanation d'un large mouvement familial qui, à partir mais aussi au-delà du handicap mental, sollicite et interpelle l'humanisme de tout parent et de tout citoyen.

L'A.P.E.A.I. du Biterrois s'est transformée en Apeai « Ouest Hérault » le 1er janvier 2010, suite à deux opérations de fusion avec l'Association Bédaricienne du Centre Educatif (ABCE) « Notre Dame de la Salette » et l'Association Dans l'Intérêt des Handicapés Adultes Profonds (ADIHAP).





## Nos valeurs

L'Association, ses adhérents et ses salariés partagent des valeurs fortement défendues par tous :

- La dignité et la citoyenneté de la personne,
- Le respect de la personne,
- La qualité de vie de la personne,
- La participation de la personne,
- La solidarité et l'esprit d'entraide,
- La pérennité de l'accueil et l'accompagnement.

## Nos fondements

L'Apeai Ouest Hérault est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général à caractère social. Elle regroupe des bénévoles, parents, amis, et des personnes elles - mêmes en situation de handicap.

Au début, l'Association accueillait principalement des personnes avec handicap mental. Aujourd'hui, et en lien avec les besoins du territoire, L'Association accompagne des personnes de tous les âges avec des profils variés (ex : autisme, personnes polyhandicapées, handicap psychique...).

L'Apeai Ouest Hérault inscrit son engagement dans une volonté forte de voir les enfants et adultes en situation de handicap reconnus et respectés comme Personnes et Citoyens à part entière. Ce refus d'accepter la discrimination par la société de la personne en situation de handicap est à l'origine des positions éthiques et conceptuelles dont l'Apeai Ouest Hérault est garante.

Elle se bat pour l'accompagnement, la reconnaissance des droits et devoirs de la personne handicapée et sa place dans la société.

L'Apeai Ouest Hérault est indépendante de toute doctrine politique, religieuse ou philosophique et de toute personne publique ou privée.

Elle est adhérente à l'Unapei.

# Nos principes d'actions - Nos engagements

L'Apeai Ouest Hérault appuie son action sur des principes de droits fondamentaux, communs à l'ensemble de ses services et établissements :

- Le respect de l'intégrité,
- Le droit à l'intimité et à la vie privée,
- L'accompagnement et la participation de la personne pour être actrice de son parcours et de son projet de vie selon le principe d'autodétermination.
- Le développement des potentialités et de l'autonomie visant l'insertion et l'inclusion des personnes,
- Le soutien, la collaboration, et la coordination avec les familles, les aidants, et tous les acteurs de l'accompagnement, pour mettre en œuvre le projet de la personne accueillie dans le respect des attentes et du positionnement de chacun,
- La volonté d'amélioration continue du service rendu et de sa qualité,
- L'accès aux informations dans les conditions légales et règlementaires et la confidentialité vis-à-vis des tiers,
- Le développement et la diversification de l'offre de services afin de répondre aux besoins de personnes sans solution adaptée, en valorisant notamment les modes d'aides et d'accompagnements dans le milieu ordinaire de vie.

**Le Président de l'Association et les Administrateurs** représentent les parents et amis adhérents. Ils conçoivent et garantissent la politique de l'Association. Ils sont garants du Projet Associatif, de son application, et définissent les orientations stratégiques.

L'Association s'appuie sur une organisation interne composée de la Direction Générale et de Services Techniques et Administratifs.

# Notre organisation

**La Direction Générale** met en œuvre le projet associatif et les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens de l'Apeai Ouest Hérault avec l'implication des directions des établissements et services.

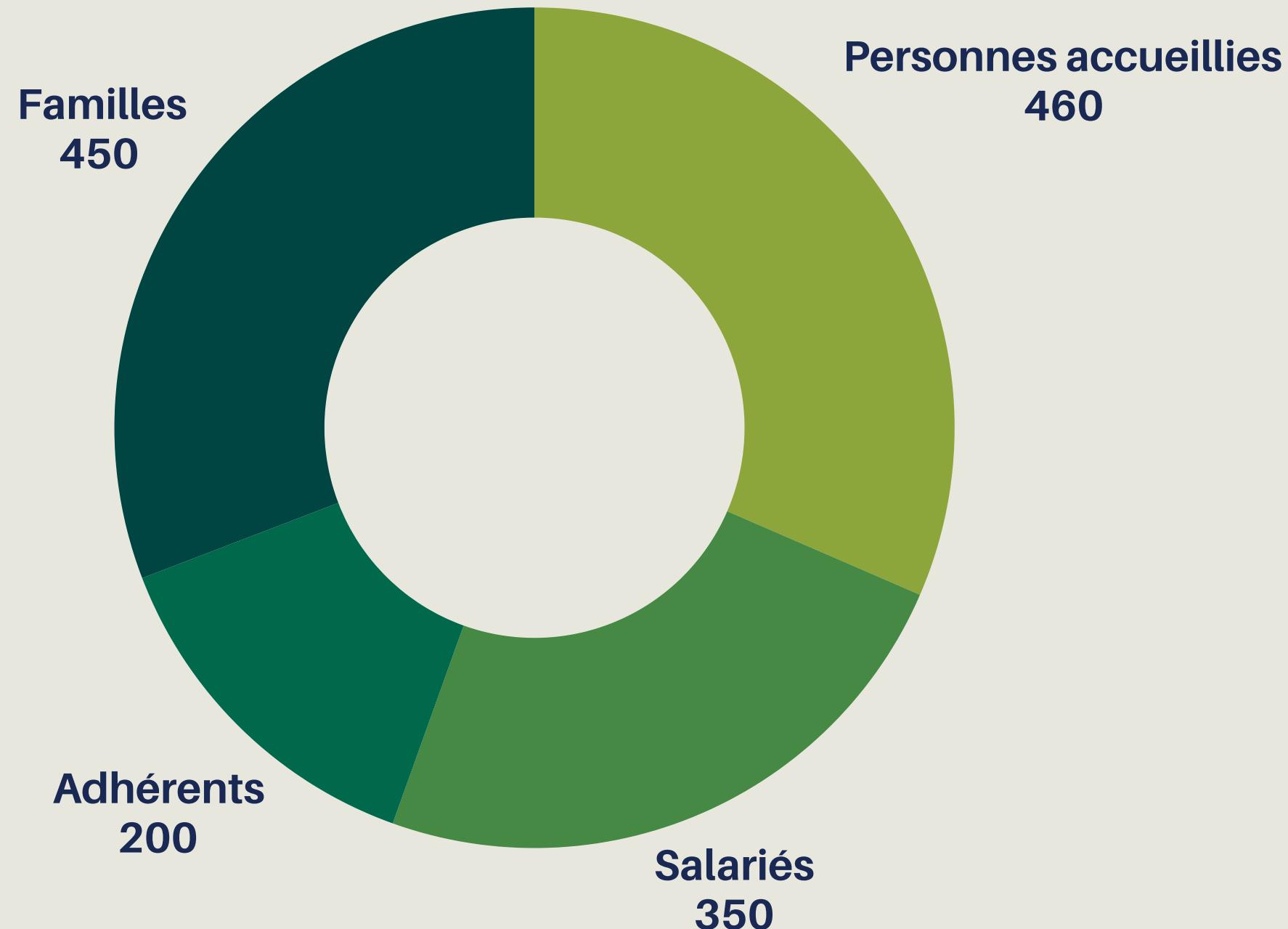
Instance de régulation, d'évaluation et de contrôle, la Direction Générale développe :

- Une politique qualité et parcours de vie,
- Une politique d'action sociale,
- Une politique managériale de valorisation et de gestion des ressources humaines (carrières, mobilités, compétences...),
- Une politique budgétaire et financière,
- Une politique de prévention et de gestion des risques,
- Une politique de développement sur le territoire.



**Les Services Techniques et Administratifs** sont des supports "ressources" et d'expertise pour les établissements et l'Association. Par délégation, les directeurs sont garants de la mise en œuvre des projets d'établissements et de services dans le respect des orientations du projet associatif. Coopération, transversalité, mutualisation des compétences, développement de projets sont favorisés.

# L'Apeai Ouest Hérault en 2022



**BUDGET ANNUEL**  
**23 M €**

---

**12 ÉTABLISSEMENTS  
ET SERVICES**





## Axe 1

# Accompagner chaque personne en situation de handicap pour qu'elle puisse être actrice dans tous les aspects de sa vie et de son parcours

*« L'Association affirme que la personne en situation de handicap est reconnue en tant que personne citoyenne. À ce titre, elle jouit des mêmes droits et des mêmes devoirs que tout membre de la société. »*

## OBJECTIF 1

**ENCOURAGER ET SOUTENIR CHAQUE PERSONNE EN S'ADAPTANT À SON POTENTIEL/SON AUTONOMIE AFIN QU'ELLE AGISSE COMME PRINCIPAL ACTEUR DE SA VIE ET DE SON ÉVOLUTION SELON LE PRINCIPE DE L'AUTODETERMINATION**



**Favoriser l'expression de tous** (personnes accompagnées, familles, aidants).

**Transformer les regards** portés sur les personnes accompagnées, à commencer par leur propre regard.

**Soutenir la capacité d'une personne** à faire des choix et à agir sur sa vie pour elle-même et par elle-même sur l'ensemble des dimensions de l'existence sociale (accueil, animation sociale, logement, travail, citoyenneté, biens et services, vie personnelle, etc...).

## OBJECTIF 2

**ASSURER UN PARCOURS DE VIE ADAPTÉ ET SANS RUPTURE**



**Favoriser l'accès aux soins** et développer un accompagnement préservant la santé et procurant du bien être dans tous les domaines de la vie quotidienne (dépistage, prévention, alimentation, vie affective, sexualité, parentalité, vieillissement.).

**Prévenir les ruptures de parcours**, l'absence ou l'inadéquation des solutions à ses besoins et ses aspirations.

**Apporter de la souplesse et de la diversité** dans les réponses proposées en adéquation avec ses besoins, ses envies et son niveau d'autonomie tout au long de son parcours de vie.

**Développer nos expertises pour des accompagnements adaptés** aux personnes accueillies : autistes, polyhandicapés, avec troubles psychiques, handicapées vieillissantes ...

**Soutenir les familles et aidants** et les guider sur les chemins de l'accompagnement, à toutes les étapes de la vie de leur proche.

## OBJECTIF 3

**ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DE LA TRANSITION INCLUSIVE AVEC LA PARTICIPATION EFFECTIVE DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE, DE LA FAMILLE ET/OU DE SES AIDANTS**



**Avoir une attention permanente sur la dimension inclusive** de chaque projet personnalisé dans tous les domaines de vie (professionnel, logement, santé, culture, sport, éducation, formation...).

**Faire évoluer les prestations de services** des établissements vers une orientation plus inclusive sur tous les lieux de vie.

**Contribuer à réaliser une réponse globale, pluridisciplinaire** coordonnée à travers un travail de proximité et de réseau dans tous les domaines avec la participation/coopération des différents acteurs (personnes accompagnées, familles, aidants, professionnels, partenaires).

## Axe 2

# Affirmer notre modèle associatif parental pour développer une politique employeur responsable, attractive et participative



« L'Association engagée dans le mouvement parental est responsable des politiques, des organisations et des choix en matière de Ressources Humaines.

Elle reconnaît les professionnels comme une richesse essentielle dans ses services.

**Elle s'inscrit face aux défis du secteur :**

- la transformation de l'offre avec une démarche de transition inclusive,
- les objectifs fixés par les autorités départementales et régionales
- les recommandations de la Haute Autorité de Santé,
- les orientations associatives nationales et régionales (Unapei),
- les responsabilités sociales et environnementales,
- les réalités économiques. »

## OBJECTIF 1

**DÉPLOYER UNE POLITIQUE MANAGÉRIALE ET DE RESSOURCES HUMAINES ADAPTÉE AUX BESOINS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET FACTEUR DE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL**



**Développer une « culture commune »** qui unit l'ensemble des salariés autour des valeurs de l'Association.

**Développer une politique d'information et de communication** efficace et fluide pour renforcer le sentiment d'appartenance.

**Renforcer une démarche commune** et cohérente d'accueil et d'intégration des nouveaux salariés.

**Rechercher la juste adéquation** des ressources en personnel aux besoins des personnes accompagnées.

**Proposer une analyse globale des organisations du travail**, et mettre en œuvre une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

## OBJECTIF 2

**S'ADAPTER A LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE DU SECTEUR MÉDICO SOCIAL EN FAVORISANT L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**



**Poursuivre l'adaptation des métiers aux nouveaux champs d'intervention** (autodétermination, logement inclusif, emploi accompagné, scolarisations, accès aux soins, etc. ....).

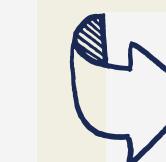
**Promouvoir la formation, l'apprentissage, la mobilité professionnelle**, afin de renforcer le champ des compétences et l'appropriation des nouveaux outils .

**Instaurer des modalités et des temps d'échanges sur les bonnes pratiques** pour les professionnels en associant les personnes accompagnées, les familles, les aidants et les partenaires.

**S'appuyer sur la démarche qualité** selon les recommandations des bonnes pratiques, les obligations réglementaires et le référentiel de la Haute Autorité de Santé.

## OBJECTIF 3

**RECONNAITRE LES PROFESSIONNELS COMME UNE RICHESSE ESSENTIELLE, FACILITER LEUR PARCOURS DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE CONTRAINT**



**Reconnaitre les compétences et les talents** des professionnels en les soutenant dans la transmission de leurs savoirs, savoirs faire, savoirs être.

**Développer le partage** d'innovations, de réflexions et compétences inter métiers entre les services et établissements.

**Favoriser** la promotion interne.

**Soutenir** les parcours individuels et les projets professionnels.



## Axe 3

# Développer sur le territoire notre action militante, familiale et renforcer notre représentativité

*« Au-delà de notre rôle de gestionnaire d'établissements, nous entendons assurer une action politique à tous les niveaux pour apporter des réponses au plus près des besoins réels des personnes et des familles. Par ses actions, l'Association souhaite accentuer le sentiment d'appartenance au mouvement associatif, l'engagement des bénévoles et des professionnels. »*

## OBJECTIF 1

**DONNER UNE VISIBILITÉ AUX ACTIONS MILITANTES AUPRÈS DES ÉLUS ET DE TOUS LES ACTEURS LOCAUX**



**Mobiliser les bénévoles** pour représenter l'Association dans les commissions locales, départementales ou régionales (Centre Communal d'Action Sociale, Maison Départementale pour Personnes Handicapées, Centre Ressources Autisme, services de protection juridique, sport adapté, logement, emploi, apprentissage, vieillissement...).

**Renforcer les outils et moyens de communication** internes et externes pour faire connaître notre action et les projets de l'Association.

## OBJECTIF 2

**FÉDÉRER LES PARENTS ET AMIS DANS L'ACTION ASSOCIATIVE ET DÉVELOPPER L'ANIMATION DES TERRITOIRES EN COORDINATION AVEC LES PROFESSIONNELS**



**Accueillir** de nouveaux adhérents, amis et bénévoles.

**Faire connaître, découvrir et comprendre la vie des établissements et services de l'Association** au travers d'évènements, manifestations, (journées portes ouvertes, marchés,...).

**Informier** sur l'accès, aux loisirs, aux sports, à la culture, au droit au répit, etc... avec le concours de tous les acteurs.

**Mobiliser les familles**, et les associer aux projets et instances de décisions et d'expression qui existent au sein des établissements et services pour renforcer la coopération entre familles, administrateurs et professionnels (CVS, café des familles, interventions ouvertes de professionnels sur des thématiques ...)

## OBJECTIF 3

**DÉVELOPPER DES ACTIONS D'ACCUEIL, D'ÉCOUTE, D'ÉCHANGE AVEC LES FAMILLES ET LES AIDANTS**



**Engager la formation** des administrateurs sur leur rôle et leur place.

**Proposer des thématiques** de formation et d'information à l'attention des administrateurs et des familles.

**Promouvoir une culture** de la convivialité à travers des temps festifs et des temps d'information, de partage et de solidarité.



## Axe 4

# Mobiliser et développer notre capacité d'action territoriale et renforcer notre influence pour porter une offre diversifiée et innovante

*« L'Association est force de proposition pour des projets innovants, de développement durable ou actions d'envergure, en adéquation avec ses valeurs, les aspirations de ses publics et les besoins du territoire.*

*L'Association affirme porter la diversification progressive de l'offre au sein de ses différents établissements et services dans les champs de l'éducation, de la formation, de l'emploi, de la santé, de l'habitat, de la dépendance, et de la fin de vie.*

*L'Association souhaite être un interlocuteur de confiance auprès des autorités de tarification et de contrôle pour garantir un engagement, une gestion saine et de qualité en faveur des publics qu'elle accueille et accompagne. »*

## OBJECTIF 1

**POURSUIVRE UNE LOGIQUE DE PARCOURS DE VIE PAR LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS, DE PRESTATIONS, DE PRATIQUES INNOVANTES ET INCLUSIVES**



**Etre force de proposition auprès des financeurs et des partenaires** (Agence Régionale de Santé, Conseil Départemental, Collectivités Territoriales...), pour bâtir des solutions/dispositifs/services dans une démarche de continuité, de simplification des parcours et de soutien aux aidants (répit, enfance, travail, habitat, vieillissement ...).

**Rechercher des réponses alternatives progressives** entre le “tout institutionnel” et “le tout inclusif” en s’appuyant sur des analyses et diagnostics des besoins des personnes et du territoire, et sur la stratégie de transformation de l’offre médico-sociale.

**Reconnaître et valoriser** les compétences et apports des personnes, des familles et des professionnels.

**Partager et s’ouvrir** à des pratiques et expériences innovantes .

## OBJECTIF 2

**PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER UNE CULTURE DE COOPÉRATION OPÉRATIONNELLE ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS DU TERRITOIRE**



**Développer des partenariats opérationnels**, sur l’ensemble du territoire, au service des projets des établissements et services de l’Association.

**Favoriser la mutualisation, la coordination, le travail en réseau et la culture de coopération** entre les différents acteurs du secteur sanitaire, social, médico social, éducatif et économique... afin d'éviter les ruptures de parcours.

**Rechercher des moyens complémentaires** pour soutenir le développement des projets.

**Renforcer la représentation des professionnels** dans les instances de décision ou de réflexion territoriales.

## OBJECTIF 3

**S’INSCRIRE PROGRESSIVEMENT DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



**Promouvoir la richesse locale** dans sa dynamique de projets et d’opportunités.

**Développer des actions pédagogiques et solidaires de développement durable** dans les services et établissements en s’inscrivant dans les politiques territoriales et actions locales.

**S’inscrire dans une démarche RSE** (responsabilité sociétale des entreprises) et adopter des comportements qui contribuent à un développement durable en intégrant les contraintes écologiques, sociales et de proximité en impliquant les personnes accueillies.



**Adopté à l'occasion de l'Assemblée Générale du 20 juin 2022, le Projet Associatif de l'Apeai Ouest Hérault énonce les valeurs, les ambitions, les engagements poursuivis à travers 4 axes stratégiques ainsi que les objectifs prioritaires à mener tous ensemble.**

**Ce projet est issu d'une consultation et d'un travail collectif associant des administrateurs, des familles, des amis et des professionnels.**

**C'est un document fédérateur pour les familles, les personnes accompagnées, les professionnels ; il donne le sens de l'action de l'Association.**

**Il repose sur des dynamiques déjà engagées mais aussi sur des projets à développer. Il donne de la visibilité à nos priorités d'actions et projets pour les prochaines années.**

## Coordonnées

**Apeai Ouest Hérault  
1111 Traverse de Colombiers  
34500 BEZIERS  
04 67 49 89 50  
[www.apeaiouestherault.fr](http://www.apeaiouestherault.fr)  
[siege@apeaiouestherault.fr](mailto:siege@apeaiouestherault.fr)**

